

Belfort, le 2 7 JUIL. 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance 139 rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Ministre,

Vous êtes chargé de la mise en œuvre du plan de relance destiné au redressement de l'économie française à la suite de l'épidémie de covid-19 subie par notre pays. A ce titre je souhaitais attirer votre attention sur l'opportunité majeure que représente la mise en chantier de la 2ème phase de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône pour une relance rapide de notre économie.

Ce projet, qui représente l'achèvement d'un chantier déclaré d'utilité publique et déjà engagé, est techniquement prêt à être lancé. Le foncier est entièrement acquis et les études techniques et environnementales ont été complétées. Des optimisations permettant de réduire le coût de l'investissement de manière significative ont été identifiées et les études socio-économiques menées par SNCF Réseau ont démontré sa rentabilité pour la collectivité.

L'intérêt général de la 2ème phase de la branche Est a été reconnu lors de la discussion par le Parlement du projet de loi d'orientation des mobilités en 2019. A cette occasion la Ministre chargé des transports s'est engagée à revoir le calendrier de réalisation de la 2ème phase, dans une optique de sa programmation sur la période 2023-28. Le besoin impératif de redresser rapidement notre économie plaide pour une accélération de ce calendrier.

Au-delà des effets immédiatement positifs du chantier sur l'emploi et le tissu économique local, l'achèvement de la branche Est contribuera de manière importante à la relance de l'activité économique régionale, nationale et européenne grâce à ses apports à la mobilité. En multipliant les possibilités de liaisons entre les villes de l'axe Rhin-Rhône de Strasbourg à Lyon et la Méditerranée, et aussi avec l'Ile-de-France, la Suisse et l'Allemagne, la 2ème phase de la branche Est sera un catalyseur des échanges entre ces différents territoires, bien au-delà de ce que l'infrastructure actuelle ne le permet. Sa réalisation renforcera les opérations de régénération du réseau en cours et favorisera le développement du fret ferroviaire en libérant de la capacité sur la voie classique.

Infrastructure vertueuse, comme le témoigne le bilan carbone réalisé sur sa 1ère phase, la 2ème phase de la branche Est répondra parfaitement aux objectifs nationaux fixés par le Président de la République pour la transition écologique. En tant que projet prioritaire du corridor Mer du Nord Méditerranée du Réseau transeuropéen de transport, l'achèvement de la branche Est pourrait bénéficier également des dotations complémentaires affectées dès 2021 par la Commission européenne au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Je vous adresse sous ce pli des informations complémentaires sur les enjeux de réalisation de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, et reste à votre entière disposition pour échanger sur l'inclusion de ce projet dans le plan de relance.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La Présidente

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région Bourgogne-

Franche-Comté